

LAGRACE-DIEU 31

Emplacement
véhicule
limité

VIDE GRENIER

Du comité des Fêtes

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026

Contact : ANNIE 06 76 60 11 70

Restauration sur place-----Buvette

Bulletin d'inscription

Nom

Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....

Nombre de mètres

linéaires.....Montant.....

Emplacement avec véhicule ☐ oui ☐ non

3 euros le mètre linéaire

Merci d'envoyer votre chèque libellé à l'ordre du Comité des Fêtes de Lagrace-Dieu ainsi que la photocopie de votre carte d'identité. Seules les réservations fermes par courrier seront retenues. Les places peuvent aussi être retenues par mail : anne.loubieres@sfr.fr

Bulletin d'inscription à envoyer : Comité des Fêtes - 9 rue de la mairie - 31190 LAGRACE-DIEU

Imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

Règlement du vide grenier

Art 1 : Le vide grenier est organisé par « Le Comité des Fêtes de LAGRACE-DIEU » le **DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2026** dans le village.

Art 2 : Le vide grenier a pour but de faciliter la vente d'objets mobiliers suivant l'autorisation de la vente au déballage.

Art 3 : Peuvent faire l'objet d'une vente tout objet présenté en tant qu'objet d'occasion et ne présentant pas de danger en lui-même.

Interdits : armes blanches, armes à feu, munitions explosives.

Art 4 : Est considérée comme exposant toute personne ayant rempli dans les délais les formalités demandées.

Art 5 : Les emplacements ne seront attribués qu'après réception du bulletin de réservation et dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Art 6 : Par leur inscription, les exposants s'engagent à renoncer à tous recours contre les organisateurs en cas de vol ou détérioration.

Art 7 : L'installation des exposants pourra s'effectuer à partir de 6H. L'ouverture au public de 7H à 17 H.

Art 8 : Le renvoi des bulletins de réservation entraîne l'acceptation du règlement.

Art 9 : Conformément à la loi, l'exposant non inscrit au registre du commerce atteste sur l'honneur sa non-participation à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile en cours.